

Ville de Lac-Sergent

1525, chemin du Club-Nautique Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0 Courriel : lac-sergent@derytele.com Site internet : www.villelacsergent.com

Tél.: 418 875-4854 Téléc.: 418 875-3805

AVIS DE PROMULGATION

Règlements no 363-18

- Le conseil de Ville de Lac-Sergent a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 20 août 2018, le règlement suivant :
 - Règlement no 363-18 interdisant tout rejet d'objets dans les cours d'eau et réglementant la disposition des eaux souillées sur le territoire de la Ville de Lac-Sergent.
- 2. Toute personne intéressée par ledit règlement peut en prendre connaissance au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Fait à Lac Sergent, le 24º jour du mois d'août 2018.

Josée Brouillette

Directrice générale et secrétaire-trésorière